



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Date de révision 03-mai-2022

Remplace la version : 12-mars-2020

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aérosol Adhésifs et/ou étanchéifiants
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Nom de la société | Fournisseur |
|--------------------------|----------------------------|
| Bostik Limited | Bostik SA |
| Common Rd | 420 rue d'Estienne d'Orves |
| ST16 3EH | 92700 Colombes |
| Stafford UK | FRANCE |
| Tel: +44 (1785) 27 26 25 | Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 |
| Fax: +44 (1785) 25 72 36 | |

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|--|----------------------------|
| Danger par aspiration | Catégorie 1 - (H304) |
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 - (H336) |
| Catégorie 3 Effets narcotiques | |
| Toxicité aquatique chronique | Catégorie 3 - (H412) |
| Aérosols | Catégorie 1 - (H222, H229) |
| Aérosols | |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Acétone, Naphta léger (pétrole), hydrotraité, Naphta léger (pétrole), hydrotraité

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P405 - Garder sous clef

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public, à moins que le produit ne soit mis sur le marché sous forme d'aérosol ou dans un récipient doté d'un pulvérisateur fixe scellé.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | EC No. | CAS No. | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Facteur M | Facteur M (long terme) | Numéro d'enregistrement REACH |
|--------------------------|-----------|------------|---|--|-----------|------------------------|-------------------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés | 270-704-2 | 68476-85-7 | Flam. Gas 1 (H220) | - | - | - | - |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Date de révision 03-mai-2022

Remplace la version : 12-mars-2020

Numéro de révision 3

| >25 - <40 % | | | Press. Gas (H280) | | | | |
|--|-----------|------------|---|---|---|---|---------------------------|
| Acétone 20 -25 % | 200-662-2 | 67-64-1 | Eye Irrit. 2 (H319) (EUH066) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) | - | - | - | 01-2119471330- 49-XXXX |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité 10 - <20 % | 927-510-4 | 64742-49-0 | STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225) | - | 1 | 1 | 01-2119475515- 33-xxxx |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité 5 - <10 % | 931-254-9 | 64742-49-0 | STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225) (EUH066) | - | - | - | 01-2119484651- 34-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

| Nom chimique | EC No | CAS No | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm |
|--|-----------|------------|------------------------------|-----------------------------------|---|--|--|
| Gaz de pétrole liquéfiés | 270-704-2 | 68476-85-7 | - | - | - | - | - |
| Acétone | 200-662-2 | 67-64-1 | - | - | - | - | - |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 927-510-4 | 64742-49-0 | 5005 | 3163.16 | - | - | - |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 931-254-9 | 64742-49-0 | 16750 | 3350 | - | - | - |

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

| Nom chimique | Notes |
|--|-------|
| Gaz de pétrole liquéfiés - 68476-85-7 | K,S,U |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité - 64742-49-0 | P |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité - 64742-49-0 | P |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

| | |
|---|--|
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Risque d'œdème pulmonaire retardé. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. |
|------------------|---|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|--|
| Note au médecin | Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires. |
|------------------------|--|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. |
| Moyens d'extinction inappropriés | NE PAS ÉTEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI LA FUITE NE PEUT PAS ÊTRE ARRÊTÉE. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|---|
| Dangers spécifiques dus au produit chimique | Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. |
|--|---|

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Manipuler conformément aux bonnes pratiques

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs et/ou étanchéifiants. Aérosol.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations

Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Union européenne | France |
|--------------------|---|---|
| Acétone 67-64-1 | TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m ³ | VLEP 8h: 500 ppm VLEP 8h: 1210 mg/m ³ VLEP court terme: 1000 ppm VLEP court terme: 2420 mg/m ³ |

| Nom chimique | Union européenne | France |
|--------------------|------------------|---|
| Acétone 67-64-1 | - | 100 mg/L - urine (Acetone) - end of shift |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Acétone (67-64-1)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur | Cutané(e) | 186 mg/kg pc/jour | |
| À court terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 2420 mg/m ³ | |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Date de révision 03-mai-2022

Remplace la version : 12-mars-2020

Numéro de révision 3

| | | | |
|--|------------|------------------------|--|
| travailleur | | | |
| À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur | Inhalation | 1210 mg/m ³ | |

| Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 2085 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 300 mg/kg pc/jour | |

| Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme | Cutané(e) | 13964 mg/kg pc/jour | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 2085 mg/m ³ | |

| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Acétone (67-64-1) | | | |
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 200 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 62 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 62 mg/kg pc/jour | |

| Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 447 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 149 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 149 mg/kg pc/jour | |

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

| Concentration prévisible sans effet (PNEC) | |
|---|--|
| Acétone (67-64-1) | |
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Date de révision 03-mai-2022

Remplace la version : 12-mars-2020

Numéro de révision 3

| | |
|--|---------------------------|
| Eau douce | 10.6 mg/l |
| Eau douce – intermittent | 21 mg/l |
| Eau de mer | 1.06 mg/l |
| Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 30.4 mg/kg de masse sèche |
| Eau de mer | 3.04 mg/kg de masse sèche |
| Terrestre | 29.5 mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |
| Protection de la peau et du corps | Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané. |
| Protection respiratoire | Assure une protection respiratoire adéquate pendant les pulvérisations. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Type de filtre recommandé : | Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Aérosol |
| Couleur | Aucune information disponible |
| Odeur | Caractéristique. |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|--------------------------|---------------------------------|
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | Non applicable, Aérosol | Non applicable, Aérosol |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Point d'éclair | Non applicable, Aérosol | Non applicable, Aérosol |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | | Aucun(e) connu(e) |
| pH | Aucune donnée disponible | Sans objet Insoluble dans l'eau |
| pH (en solution aqueuse) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | |
| Hydrosolubilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

Informations sur le produit

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut s'avérer nocive ou mortelle. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Contact oculaire | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. |
| Contact avec la peau | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). |
| Ingestion | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. |
|------------------|--|

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|--|---|---|
| Acétone | =5800 mg/kg (Rattus) 3000 mg/Kg (mouse) | >15800 mg/Kg (Rattus) | =79 mg/l(Rattus) 4 h |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | LD50 >5840 mg/kg Rat | LD50 >2920 mg/kg (Rattus) | LC50 >23.3 mg/L (4h)(Rat, vapour) (OECD 403) |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | >16750 mg/Kg (Rattus) | >3350 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402 | 259354 mg/m ³ (vapour) (rat OECD 403) |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|-------------------------------------|--|
| Corrosion/irritation cutanée | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau. |
|-------------------------------------|--|

Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|---------------|--------------------|-----------------------------|
| OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau | Lapin | Cutané(e) | | | Irritant. Extrapolations |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Acétone (67-64-1)
Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|--|
| OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée | Cobaye | Cutané(e) | Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire |

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants
Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)

| Méthode | Espèce | Résultats |
|--|----------------------------------|-----------------------------------|
| OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries | Salmonella typhimurium, in vitro | Non mutagène selon le test d'Ames |

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

| Nom chimique | Union européenne |
|--------------------------|------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés | Muta. 1B |

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

| Nom chimique | Union européenne |
|--------------------------|------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés | Carc. 1A |

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|--|--|---|------------------------------------|---|-----------|------------------------|
| Acétone 67-64-1 | - | LC50 96 h 4.74 - 6.33 mL/L (Oncorhynchus mykiss) | EC50 = 14500 mg/L 15 min | EC50 48 h 10294 - 17704 mg/L (Daphnia magna Static) | | |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0 | ErL50 (72h) = 10-30 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) | LL50 (96h) >13.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss) OECD 203 | - | EL50 (48h) = 3.0 mg/L (Daphnia magna) | 1 | 1 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0 | EL50 (72h) = 13.6 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) | LL50 (96h) = 18.27 mg/l (Oncorhynchus mykiss) | - | EL50 (48h)= 31.9 mg/l (Daphnia magna) | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Acétone (67-64-1)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|--|--------------------|----------------|-------------------------------|
| OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B) | 28 jours | biodégradation | 91 % Facilement biodégradable |

Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|---|--------------------|--------|--------------------------|
| OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F) | 28 jours | 98% | Facilement biodégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|-------------------------------------|------------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés | 2.8 |
| Acétone | -0.24 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 3.6 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|-------------------------------------|--|
| Gaz de pétrole liquéfiés | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Acétone | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | La substance n'est pas PBT/vPvB |

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. |
| Emballages contaminés | Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients. |
| Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV | 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |
| Catalogue européen des déchets | 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses 15 01 04 emballages métalliques |
| Autres informations | Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse.

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|---|--------------------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1950 |
| 14.2 Nom d'expédition | AÉROSOLS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 2 |
| Étiquettes | 2.1 |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| Description | UN1950, AÉROSOLS, 2, (D) |
| 14.5 Dangers pour | Sans objet |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

l'environnement

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| 14.6 Dispositions spéciales | 190, 327, 344, 625 |
| Code de classification | 5F |
| Code de restriction en tunnel | (D) |
| Quantité limitée (LQ) | 1 L |

IMDG

| | |
|--|-----------------------------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1950 |
| 14.2 Nom d'expédition | AÉROSOLS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 2.1 |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| Description | UN1950, AÉROSOLS, 2.1, (0°C c.c.) |
| 14.5 Polluant marin | NP |
| 14.6 Dispositions spéciales | 63,190, 277, 327, 344, 381, 959 |
| Quantité limitée (LQ) | See SP277 |
| N° d'urgence | F-D, S-U |
| 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI | Sans objet |

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|-------------------------------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1950 |
| 14.2 Nom d'expédition | AÉROSOLS, INFLAMMABLES |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 2.1 |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| Description | UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1 |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | A145, A167, A802 |
| Quantité limitée (LQ) | 30 kg G |
| Code ERG | 10L |

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

XVII).

| Nom chimique | CAS No | Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII |
|-------------------------------------|------------|---|
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 64742-49-0 | 28. 29. 75. |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité | 64742-49-0 | 28. 29. 75. |

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

P3b - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

| Nom chimique | Exigences du seuil minimal (tonnes) | Exigences du seuil maximales (tonnes) |
|--|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés - 68476-85-7 | 50 | 200 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité - 64742-49-0 | | 25000 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité - 64742-49-0 | | 25000 |

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit contient

| Nom chimique | Signalement des transactions suspectes, des disparitions et des vols | Limité |
|-------------------|--|--------|
| Acétone - 67-64-1 | X | |

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|---|-------------------|
| Acétone 67-64-1 | RG 84 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0 | RG 84 |
| Naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0 | RG 84 |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes assigned to an entry

Note K: La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de 1,3-butadiène (no Einecs 203-450-8), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P210-P403 s'appliquent.

Note P: La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi.

Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Note S: Pour cette substance, l'étiquette visée à l'article 17 peut, dans certains cas, ne pas être requise (voir section 1.3 de l'annexe I) (tableau 3).

Note U (tableau 3): Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés:

Press. Gas (Comp.)

Press. Gas (Liq.)

Press. Gas (Ref. Liq.)

Press. Gas (Diss.)

Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle

BGW

Valeur limite biologique

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

| Méthode de classification | |
|---|-------------------|
| Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN
SPRAY

Remplace la version : 12-mars-2020

Date de révision 03-mai-2022

Numéro de révision 3

| | |
|---|-----------------------------|
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Danger par aspiration | Méthode de calcul |
| Ozone | Méthode de calcul |
| | D'après les données d'essai |
| Gaz sous pression | D'après les données d'essai |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 03-mai-2022

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 1

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité